

LA GAZETTE DE L'ACMN

Novembre 2009
Volume 11, Numéro 10

Provinces illyriennes

ravivage de la Flamme

cérémonie aux Invalides

réception à
l'Ambassade de Croatie

tombe du Maréchal Marmont

cérémonie du souvenir à Gignac

il est rentré en Croatie

Inauguration du canal de Suez

Dominique Timmermans

Ignalin
Souvenir français

Visites de l'ACMN

* * *

Directeur de la publication :
Robert Chénier,
Association pour la conservation des
monuments napoléoniens (ACMN)
administration :
31, rue de la Bourbonnerie
78690 Les Essarts le Roi
Tél. 01 30 41 63 63
Courriel : robert-chenier (à) orange.fr

LE SITE ACMN :
napoleon-monuments.eu

Cotisation de base : 35 euros,
de soutien : 40 euros, etc.

Provinces illyriennes



Ambassade de la République de Croatie en France

Commémoration du bicentenaire
des Provinces illyriennes

Lorsqu'une partie de la Croatie était française...
14 octobre 1809 – 14 octobre 2009

Ravivage de la Flamme de l'Arc de Triomphe

En présence de Tomislav Ivić, Ministre des Anciens combattants de la République de Croatie, et de nombreuses personnalités du monde politique, économique et culturel franco-croate

■ La cérémonie du ravivage de la Flamme du souvenir se tient dans le cadre des commémorations du bicentenaire de la création des Provinces Illyriennes par Napoléon Ier (1809-1813), qui recouvraient en grande partie l'actuel territoire de la Croatie. Période florissante de l'histoire franco-croate, elles ont contribué de façon significative à la modernisation de la société en Croatie et à l'institutionnalisation de la langue croate. La France et la Croatie rendent hommage aux nombreux soldats croates qui sont tombés pour la France durant la campagne de Russie de 1812. Des vétérans croates porteront à cette occasion l'uniforme de certains des régiments croates engagés dans la Grande Armée (1^{er} Régiment provisoire croate, Régiment de hussards croates, Régiment Royal Dalmate et Bataillon Royal d'Istrie). Ils seront accompagnés de leurs camarades français venus témoigner de la fraternité d'armes d'autrefois. Une première en Europe!



Ravivage de la Flamme par le Ministre croate des Anciens combattants, l'Ambassadeur de Croatie en France, le Général de division Bertrand Clément-Bollée représentant le Secrétaire d'État français à la Défense et aux Anciens combattants, un représentant de la Fédération Maginot, le Président de l'ACMN.

Cette manifestation symbolique organisée en coopération avec l'Association pour la Conservation des Monuments Napoléoniens (ACMN) contribuera à entretenir en France le souvenir de ce riche passé commun et à se remémorer les hauts faits d'armes des soldats croates tombés pour la France.

Elle a été précédée par la tenue en Croatie, à Zagreb et Zadar, du 1^{er} au 3 octobre de cette année d'un colloque international intitulé « Les Croates et les Provinces Illyriennes » auquel participèrent les meilleurs spécialistes français de l'histoire napoléonienne. Ce colloque a dévoilé des aspects peu connus de ce pan important de l'histoire franco-croate, qui mériterait d'être davantage approfondie.



Réception à l'Ambassade de Croatie : le Président de l'ACMN s'entretenant avec le Ministre croate des Anciens combattants, et l'Ambassadeur de Croatie en France

Après sa défaite à la bataille de Wagram et le traité de Schönbrunn (14 octobre 1809), l'Empire d'Autriche doit céder à la France la Haute Carinthie (Villach), la Carniole, Gorizia, Trieste ainsi qu'une grande partie de la Croatie au Sud-Est de la Save. Napoléon 1^{er} regroupe ces territoires dans les «Provinces Illyriennes», dont le siège administratif est établi à Laybach (Ljubljana). Ces territoires incluront également la Dalmatie, l'Istrie, les Bouches de Kotor et la République de Raguse (Dubrovnik) occupées ou annexées par l'Empire français entre 1805 et 1808.

Le général Auguste Marmont, nommé en 1806 gouverneur civil et militaire de la Dalmatie, prend dès cette époque une série de mesures en faveur du développement économique et social de la Dalmatie. Ainsi y introduit-il le Code Civil, relie les villes entre elles par la construction d'un réseau routier terrestre et côtier et crée un service régulier de poste. Il finance la publication d'une grammaire croate rédigée en croate et publie le premier journal en langue croate (*Kraglski Dalmatin*).

Devenu en 1809 le premier gouverneur général des Provinces Illyriennes, Marmont, promu alors maréchal, continue son œuvre rénovatrice. Il contribue notamment à la formalisation et à

l'institutionnalisation de la langue croate qu'il introduit dans l'administration locale. Il en autorise également l'enseignement dans les écoles primaires. Ces réformes seront poursuivies par ses successeurs.

Durant son séjour en France, Monsieur Tomislav IVIĆ déposera également une gerbe au pied de la plaque apposée en 1956 dans la Cour d'honneur de l'Hôtel National des Invalides, en mémoire des régiments croates qui sous le drapeau français ont partagé la gloire de l'armée française. Parmi ces régiments croates, on peut également citer le *Royal Cravates (Croate)* créé en 1643 et qui donna naissance au



La Croatie devant l'Arc de Triomphe. On remarque le Ministre des Anciens combattants, l'Ambassadeur, l'Attaché défense, et derrière à droite le Premier secrétaire coordinateur croate des festivités du bicentenaire des Provinces illyriennes avec les soldats français et croates, frères d'armes d'autrefois.

Il est rentré en Croatie !

Claude Grbesa, Premier secrétaire de l'Ambassade de Croatie à Paris a terminé son séjour de quatre ans, il est rentré en Croatie.

Ami du président de l'ACMN, il était particulièrement apprécié de l'Ambassadeur qui lui confia que c'était un collaborateur de grande valeur, fidèle, particulièrement efficace. Son départ est regretté.

Sans ménager son temps, Claude a été le principal organisateur des manifestations croates en France ; Gignac, le ravivage de la Flamme en sont des exemples remarquables.

Il avait été l'invité d'honneur de l'ACMN à l'assemblée générale à Versailles.

19^{ème} siècle au 10^{ème} Régiment de cuirassiers. La

cravate, attribut vestimentaire incontournable de la mode masculine, tire son origine de la bande d'étoffe portée par les cavaliers croates qui servirent dans le *Royal Cravates*.



La cérémonie aux Invalides devant la plaque à la mémoire des régiments croates. Devant le Général d'armée Cuhe Gouverneur militaire des Invalides, l'Ambassadeur et le Ministre, derrière le plumet le Premier secrétaire.



Dépôt de gerbe par le Premier secrétaire sur la tombe du maréchal Marmont à Châtillon-sur-Seine

Cérémonie en souvenir des généraux d'empire Marc Slivarich de Heldenbourg et Michel Marie Claparède à l'occasion du bicentenaire des Provinces Illyriennes (1809-1813)
Gignac > Mercredi 16 septembre 2009



Le Lieutenant-colonel Andrija Sakic attaché défense de l'ambassade de Croatie, Madame Jasna Mileta ministre-conseiller croate, l'Ambassadeur de Croatie en France, Wolf Pauers représentant le président de l'ACMN, le Maire de Gignac.

Marc Slivarich de Heldenbourg est le seul officier issu des Provinces Illyriennes à avoir été promu par Napoléon 1^{er} général de brigade par décret du 5 février 1813. Il s'est distingué à la tête du 1^{er} régiment provisoire croate, qui eut les honneurs du 10^e bulletin de la Grande Armée lors de la bataille d'Ostrowno. Il a été fait officier de la Légion d'honneur le 28 novembre 1810, lors de



Wolf Pauers représentant le président de l'ACMN

G2009-9 La gazette de l'ACMN - octobre 2009.

sa visite à Paris au sein de la députation Illyrienne reçue par Napoléon 1^{er}, et a été naturalisé Français le 8 octobre 1817. Il est décédé à Gignac dans l'Hérault le 27 août 1838 où un monument a été dévoilé à sa mémoire en septembre 2008 lors du 170^e anniversaire de sa mort. Une allée porte également son nom. (voir Gazette G2008-7).

Décret du 4 septembre 2009

Mme Michèle Bocoz, conseillère des affaires étrangères hors classe, en fonction à l'administration centrale, est nommée ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès du Royaume de Belgique, en remplacement de M. Dominique Boche.

De : Rowayda Guirguis

[rguirguis@napoleonicsociety.com]

Chers Membres,

Cela paraît incroyable, dans quelques jours, le 17 octobre, nous célébrons le premier anniversaire du décès de notre cher ami et fondateur de la SNI, Ben Weider. Depuis qu'il nous a quittés, nous continuons à œuvrer dans la même voie qu'il nous avait tracée.

Je vous invite en ce 17 octobre à vous recueillir quelques instants en sa mémoire, en souvenir de ce qu'il a accompli pour promouvoir l'histoire napoléonienne. Comme Napoléon, Ben était un homme exceptionnel et sa mémoire restera toujours vivante dans nos cœurs.

Avec mes meilleurs sentiments.

David

(Président Société napoléonienne internationale)

Inauguration du canal de Suez

Le 17 novembre 1869, le canal de Suez est inauguré en présence de l'impératrice Eugénie, épouse de Napoléon III, et de l'empereur d'Autriche François-Joseph.

Aida, cadeau de Verdi à l'Égypte

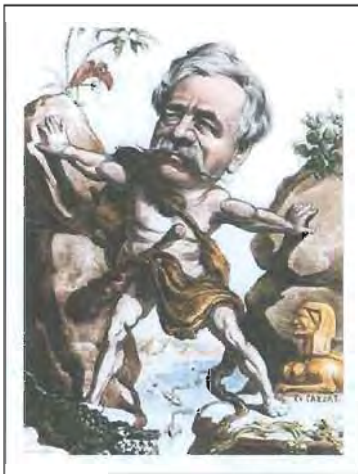
L'ouverture du canal intervient à un moment où l'Occident se prend de passion pour l'Égypte : autant la civilisation pharaonique redécouverte par Champollion que l'Égypte moderne, réformée par le vice-roi Méhémet-Ali et ses successeurs.

En prévision de l'inauguration d'un nouvel Opéra au Caire, le compositeur Giuseppe Verdi écrit *Aida* sur une suggestion de l'égyptologue français Auguste Mariette. Les décors ayant été bloqués à Paris du fait de la guerre franco-prussienne de 1870, la première représentation a finalement lieu le 23 décembre 1871.

Le triomphe de Lesseps

La construction du canal a pu être menée à bien grâce à la séduction et au don de persuasion du diplomate Ferdinand de Lesseps. Celui-ci représente la France en Égypte et bénéficie par ailleurs d'une bonne réputation à la cour de Napoléon III.

Vice-consul à 27 ans à Alexandrie, il donne des leçons d'équitation au fils préféré du khédive, qui gouverne l'Égypte au nom du sultan d'Istanbul.



Il rencontre à Alexandrie l'ingénieur saint-simonien Prosper Enfantin et adhère à son projet de construction d'un canal dans l'isthme de Suez.

Beaucoup plus tard, son élève Muhammad Saïd devient à son tour khédive.

De Paris, Ferdinand de Lesseps lui adresse ses félicitations. Il est invité en Égypte et profite de l'occasion pour lui présenter le projet de canal. Reste à convaincre l'opinion européenne, rassurer le sultan d'Istanbul. Reste surtout à surmonter l'opposition du gouvernement anglais qui craint pour sa domination sur le trafic Europe-Asie et pour son propre projet d'un chemin de fer entre la Méditerranée et l'Océan Indien.

Ferdinand de Lesseps renonce à solliciter les banquiers car ils réclament une part de la future société d'exploitation du canal en échange de leurs prêts. Foin de banquiers ! Lesseps fait appel à l'épargne publique. Il multiplie les conférences en Angleterre et en France en vue de séduire les futurs souscripteurs.

Avec l'appui de la jeune impératrice des Français, Eugénie de Montijo, à laquelle sa famille est apparentée, il obtient enfin le 25 novembre 1854 une concession de 99 ans.

Ferdinand de Lesseps fonde le 19 mai 1855 la *Compagnie de Suez* dont le nom est encore porté par un groupe industriel (*Suez Lyonnaise des Eaux*).

Une voie prometteuse

Au terme des travaux, le canal, d'une longueur de 162 km, sur 54 mètres de largeur et 8 mètres de profondeur, traverse l'isthme de part en part. Des villes nouvelles naissent dans le désert : Port-Saïd sur la Méditerranée (ainsi nommée en l'honneur du khédive) et Suez sur la mer Rouge, ainsi qu'Ismaïla, entre les deux.

La jonction des eaux a lieu le 15 août 1869. De ce jour, le canal abrège de 8000 km la navigation entre Londres et Bombay en évitant de contourner le continent africain !

Ferdinand de Lesseps tentera de renouveler dix ans plus tard son exploit à Panama mais n'aboutira qu'à un désastre financier et politique.....

Les Amis d'Hérodote



Dominique Timmermans du Comité directeur de l'ACMN, web-master (Belge) : Remise de la croix militaire de 2^e classe ; il vient d'être promu officier de l'Ordre de la Couronne ; sa nomination de colonel de réserve est attendue pour le 4 décembre. Félicitations !

IGNALIN

Gerbe déposée, le 21 septembre 2009 au pied du monument d'Ignalin (Pologne) ex Reimerswald (10 juin 1807), pour l'Association pour la conservation des monuments napoléoniens et le



Souvenir Français, par le général de division Farbos Président de la FNT (Fédération nationale du Train) Monument sous lequel sont enterrés des soldats de la Grande Armée tués lors de la Bataille d'Heilsberg du 10 juin 1807.

Correspondant : Colonel Maheu

Le Souvenir Français

Afin d'accomplir sa mission, Le Souvenir Français a besoin de concours de tous. A ce titre, il observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

ADHÉRER au SOUVENIR FRANÇAIS : votre générosité nous aidera à accomplir notre mission au service de la France et à soutenir notre action.

COTISATIONS ANNUELLES

Membre bienfaiteur
Groupe affilié à partir de...20 €
Membre titulaire à partir de...10 €

ABONNEMENT À LA REVUE

4 Numéros 5 €

Le siège est à votre disposition pour nous communiquer les coordonnées du responsable de l'association dans votre département.

Siège social : 20, rue Eugène Flachat - 75017 PARIS - CCP n° 948-14 Y Paris
TÉL. : 01 48 74 53 99 - Télécopie : 01 48 74 20 29
www.souvenir-francais.com - Courriel : info@souvenir-francais.com

Visites ACMN

Avec les Amis de Frédéric Masson et les Amis de Napoléon III
Jeudi 14 janvier 2010 à 18 h, Mairie du 8^e Paris, 3 rue de Lisbonne : Conférence et signature du livre de Madame Dominique Paoli, « L'Impératrice Charlotte. Le soleil noir de la mélancolie » participation 10 €.

Vendredi 12 février 2010 à 10 h, Fondation Dosne-Thiers, 27 Place Saint-Georges Paris 9^e : Exceptionnelle visite de la prestigieuse collection Frédéric Masson. Participation 10 €.

Vendredi 4 – samedi 5 juin 2010 en complément de la conférence de Madame Golycheva, projet de voyage autour du château de Montrésor (Indre et Loire) (Amboise, Pagode de Chanteloup, Montrésor, Montpoupon, nuit au château de Razay, château et jardins de Valençay.

Nouvelle visite à l'Ambassade d'Allemagne (Hôtel Beauharnais) vers le premier trimestre.

>>> inscription : Allégré 01 48 78 83 29.